

Surveillances régionales

Covid-19

En S45 (du 06/11 au 12/11/2023), la circulation du SARS-CoV-2 est en légère hausse tout en restant à un niveau très modéré en Auvergne-Rhône-Alpes. Le nombre de passage aux urgences est stable, tandis que les actes SOS Médecins pour suspicion de COVID-19 augmentent.

→ Indicateurs clés [page 2](#)

→ Plus d'informations : [page 3 et 4](#) et sur [Coronavirus \(COVID-19\)](#)

Épidémies hivernales

Bronchiolite (<2 ans) : 3^{ème} semaine de pré-épidémie

Légère diminution des passages aux urgences et légère augmentation des actes SOS Médecins pour bronchiolite chez les moins de 2 ans. Plus d'informations [page 5](#)

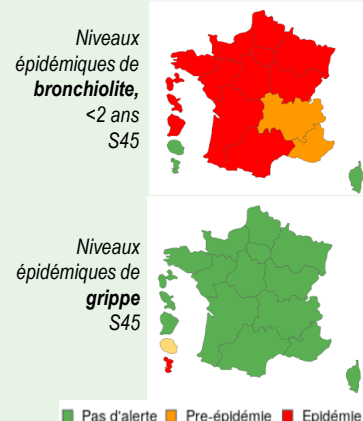
Grippe : Pas d'alarme

Diminution des passages aux urgences pour syndrome grippal d'une part, et augmentation des actes SOS médecin d'autre part. Situation stable dans l'ensemble.

Infections respiratoires aiguës (IRA) basses

Activité stable dans l'ensemble en médecine de ville et à l'hôpital.

→ Plus d'informations sur les IRA dans le [Point épidémiologique national](#)



Mortalité toutes causes

En S44, aucun excès de mortalité toutes causes n'est observé.

→ Plus d'informations [page 6](#)

Actualités – Faits marquants

- **Rapport annuel 2022 de Santé publique France**

Retrouvez les temps forts de nos travaux et nos engagements pour la santé de tous.

• [Pour en savoir plus](#)

- **Bilan de la surveillance des infections à Campylobacter en France en 2022.**

La surveillance des infections à Campylobacter est réalisée par le CNR des Campylobacters et des Hélicobacters et Santé publique France. En 2022, la surveillance des infections à Campylobacter en France confirme les tendances épidémiologiques et biologiques déjà observées ces dernières années.

[Pour en savoir plus](#)

- **La reprise de la consommation d'antibiotiques en secteur de ville se confirme en 2022**

Santé publique France publie les données de consommation d'antibiotiques en secteur de ville pour l'année 2022. Plus de 800 prescriptions d'antibiotiques pour 1 000 habitants ont été réalisées au cours de l'année (hors hospitalisation), soit une augmentation de 16,6 % par rapport à 2021.




[Pour en savoir plus](#)

INDICATEURS CLÉS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Pathologie	Indicateur	Semaine 45	Evolution sur 7 jours*
COVID-19	Nouveaux cas confirmés	2 317	+ 2%
	Taux pour 100 000 habitants**	28	→
	Actes SOS Médecins	355	+ 19,1%
	Part d'activité (% actes)	4,3 %	+ 0,4 point
	Passages aux urgences	379	+ 1,3 %
	Part d'activité (% passages)	1 %	Stable
	Hospitalisations après passage	175	- 4,9 %
Grippe	Réseau Sentinelles (/100 000 habitants, IC à 95%)	63 [32-104]	+ 23,6%
	Actes SOS Médecins	247	+ 71,5%
	Part d'activité (% actes)	3%	+ 1,1 point
	Passages aux urgences	48	-14,3 %
	Part d'activité (% passages)	0,1%	stable
	Hospitalisations après passage	6	-2 hospitalisations
Bronchiolite (< 2 ans)	Actes SOS Médecins	27	+6 actes
	Part d'activité (% actes)	5,2%	+1,5 points
	Passages aux urgences	220	- 7 %
	Part d'activité (% passages)	9,9%	+ 0, 2 points
	Hospitalisation après passage	81	-10 %
Gastro-entérites aiguës	Réseau Sentinelles (/100 000 habitants, IC à 95%)	61 [28 ; 94]	+ 13 %
	Actes SOS Médecins	452	+ 71 passages
	Part d'activité (% actes)	5,5%	+ 0,6 point
	Passages aux urgences	490	+ 46 passages
	Part d'activité (% passages)	1,2%	+ 0,1 point
Arboviroses	Au 16 novembre 2023 Nombre de cas importés	195 cas de dengue 10 cas de chikungunya	
	Nombre de cas autochtones	2 cas de dengue	
Encéphalites à tiques	Au 9 novembre 2023 Nombre de cas confirmés	13 cas	

* Données en semaine 45 comparées à semaine 44. Si l'indicateur est un nombre, l'évolution est rapportée en % si le nombre est supérieur ou égal à 50, ou en nombre s'il est inférieur à 50.

** En raison du changement des recommandations et de la prise en charge des tests de dépistage du COVID-19, le terme « taux d'incidence » n'est plus utilisé.

Tendances :  augmentation ;  diminution ;  stabilité

COVID-19

En S45 (du 6 au 12/11/2023), la circulation du SARS-CoV-2 est en très légère progression, à un niveau modéré en Auvergne-Rhône-Alpes. Le nombre de reproduction effectif (nombre moyen de cas secondaires générés par un cas index) estimé à partir des passages aux urgences pour suspicion de COVID-19 est stable, à 0,94 (IC95% : 0,85-1,04), non significativement différent de 1.

Cas confirmés en laboratoires (néo-SIDEP)

En S45, le nombre de cas confirmés (personnes testées positives au SARS-CoV-2 en laboratoire) est en légère progression (2 317 en S45 vs. 2 261 en S44). Ainsi, le taux de cas confirmés (nombre de cas confirmés rapporté à la population totale) augmente de 2% en S45, à 28/100 000 habitants. Le nombre de personnes dépistées augmente plus nettement (9 367 en S45 vs 8 323 en S44) soit une augmentation de 13% du taux de dépistage. Le taux de positivité (nombre cas confirmés pour 100 personnes testées) est en baisse (24,7% en S45 vs 27,2% en S44).

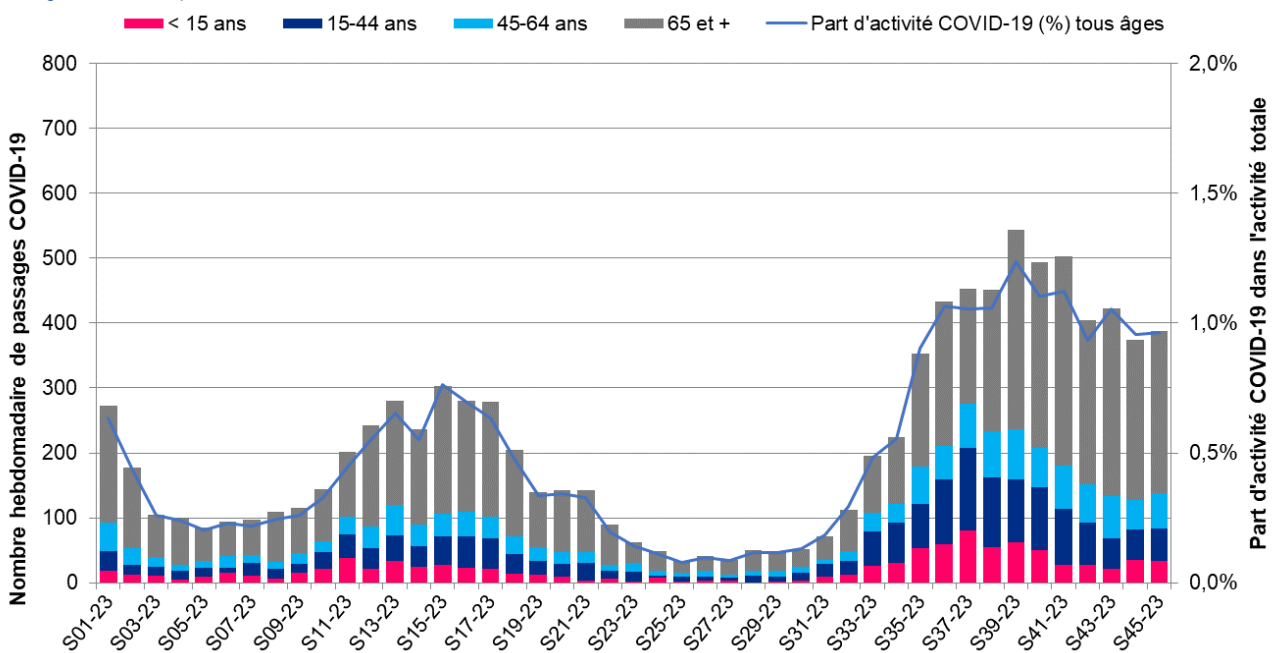
Les taux de cas confirmés et de dépistage augmentent avec l'âge notamment après 80 ans (92 et 151/100 000 chez les 80-89 ans et 90 ans et plus, respectivement). Le taux de positivité le plus élevé (28%) s'observe chez les 30-39 ans.

Au niveau départemental, les taux de cas confirmés les plus élevés (supérieurs à 30/100 000 habitants) sont observés dans l'Allier, le Cantal, l'Isère, la Haute-Loire et la Haute-Savoie. Les indicateurs virologiques par département sont disponibles en ligne sur le géoportail de Santé publique France, [Géodes](#) (choisir indicateur par pathologie : COVID-19, et découpage géographique : département).

Passages aux urgences

Avec 379 passages aux urgences pour suspicion de COVID-19, le nombre de passages est stable en S45 (374 en S44 soit +1%) (Figure 1). La part d'activité du COVID-19 dans le total des passages aux urgences est de 1% en S45, stable (par rapport à la S44). Le nombre d'hospitalisations après passage pour suspicion de Covid-19 diminue légèrement (175 en S45 vs 184 en S44).

Figure 1 : Nombre hebdomadaire de passages aux urgences pour suspicion de COVID-19 par classes d'âge et part d'activité (en %) en Auvergne-Rhône-Alpes, du 02/01/2023 au 12/11/2023 - Source : réseau Oscour®, au 15/11/2023



Actes SOS Médecins

Le nombre d'actes SOS Médecins augmente en S45, avec 355 actes pour suspicion de COVID-19 vs 298 en S44 (+ 19%). Le taux d'actes SOS Médecins pour suspicion de COVID-19 est de 4,3%, en hausse de 0,4 point par rapport à la S44.

Cas groupés d'infections respiratoires aiguës (IRA) en établissements médico-sociaux (EMS)

La surveillance des cas groupés d'IRA inclut maintenant la COVID-19 ([nouveau protocole](#)). La survenue d'au moins 3 cas d'IRA, quelle que soit la cause (COVID-19, grippe, VRS, autres ou non objectivée) parmi les résidents d'EMS dans un délai de 4 jours nécessite une déclaration sur le [portail des signalements](#).

Depuis le 20/06/2023 (S25), 378 épisodes de cas groupés d'IRA dans les EMS ont été signalés dans la région, dont 16 nouveaux épisodes en S45 (données non consolidées) vs 23 nouveaux en S44. Parmi l'ensemble des signalements, 336 (89%) ont été effectués dans des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), 19 (5%) dans d'autres EHPA et 22 (6%) dans les établissements d'hébergement pour personnes handicapées (HPH). Parmi l'ensemble de ces épisodes, 332 (88%) étaient attribués au SARS-CoV-2 / COVID-19, 9 (2%) à la grippe et 4 (1%) au VRS (y compris épisodes combinant ces virus).

COVID-19

Vaccination contre la COVID-19

La campagne de vaccination contre la COVID-19 d'automne 2023 a débuté le 2 octobre. Elle cible toutes les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes à risque de forme grave, les personnes immunodéprimées, les femmes enceintes, les résidents en Ehpad (Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) et USLD (Unité de soins de longue durée), ainsi que les personnes vivant dans l'entourage ou en contacts réguliers avec des personnes immunodéprimées ou vulnérables, y compris les professionnels de santé. Ces populations sont éligibles à la vaccination à partir de 6 mois après leur dernière infection ou injection de vaccin contre la COVID-19 (3 mois pour les personnes immunodéprimées). Les couvertures vaccinales (CV) présentées ici sont en fonction du lieu de résidence des personnes vaccinées.

Au 12 novembre 2023, en Auvergne-Rhône-Alpes, 293 985 personnes âgées de 65 ans et plus avaient reçu une dose de vaccin contre la COVID-19 au cours de la campagne d'automne 2023. Au 12 novembre, la couverture vaccinale de la campagne d'automne 2023 de vaccination contre la Covid-19 était 17,1% chez les 65 ans et plus, en progression de 3,2 points en une semaine (+ 54 788 personnes de 65 ans en plus nouvellement vaccinées).

Au 12 novembre, la couverture vaccinale par le rappel vaccinal d'automne contre la Covid-19 augmente avec l'âge : 12,1% chez les 65-69 ans, 15,4% chez les 70-74 ans, 20,0% chez les 75-79 ans à 21,3% chez les 80 ans et plus. Le tableau 1 détaille ces taux par département.

Tableau 1 : Couverture vaccinale contre la Covid-19 (% personnes vaccinées par le rappel d'automne 2023), par département et classe d'âge chez les 65 ans et plus, au 12 novembre 2023 en Auvergne-Rhône-Alpes. Source : VACCIN COVID

Département	Couverture vaccinale (%) contre la Covid-19, au cours de la campagne d'automne 2023*			
	65-69 ans	70-74 ans	75-79 ans	80 ans et plus
Ain (01)	11,8 %	15,2 %	19,3 %	20,5 %
Allier (03)	10,6 %	13,7 %	17,8 %	18,4 %
Ardèche (07)	10,0 %	13,3 %	17,0 %	17,5 %
Cantal (15)	8,6 %	11,2 %	15,8 %	15,2 %
Drôme (26)	11,2 %	14,3 %	18,8 %	19,4 %
Isère (38)	14,5 %	18,1 %	23,1 %	25,4 %
Loire (42)	10,4 %	13,5 %	17,8 %	18,9 %
Haute-Loire (43)	7,7 %	10,4 %	13,9 %	13,8 %
Puy-de-Dôme (63)	12,6 %	15,6 %	20,2 %	22,5 %
Rhône (69)	14,6 %	18,1 %	23,2 %	25,0 %
Savoie (73)	12,0 %	15,4 %	21,0 %	22,7 %
Haute-Savoie (74)	10,4 %	13,5 %	17,7 %	17,8 %
Auvergne-Rhône-Alpes	12,1%	15,4 %	20,0 %	21,3 %
France entière	12,2 %	15,4 %	19,8 %	20,1 %

*Dernière dose de vaccin contre la Covid-19 administrée à partir du 2 octobre 2023.

Résidents et professionnels en Ehpad

Au 12 novembre, en Auvergne-Rhône-Alpes, **12% des résidents en Ehpad et 5,6% des professionnels de santé** exerçant en Ehpad avaient reçu une dose de vaccin contre la COVID-19 dans le cadre de la campagne d'automne 2023 (données non consolidées).

Les personnes ciblées par la campagne de vaccination COVID-19 peuvent également se faire vacciner contre la grippe depuis le 17 octobre 2023, à l'occasion d'une même visite.

BRONCHIOLITE (chez les moins de 2 ans)

3^{ème} semaine de pré-épidémie

Passages aux urgences

En Auvergne-Rhône-Alpes, la dynamique épidémique de la bronchiolite est stable au cours de cette 3^{ème} semaine de période pré-épidémique (S45). La dynamique actuelle est comparable à la période pré-Covid-19 et reste plus tardive que la saison précédente.

Les passages aux urgences pour bronchiolite chez les moins de 2 ans diminuent légèrement en S45. La part d'activité aux urgences pour bronchiolite augmente de 0,2 point (Figure 2). Les hospitalisations pour diagnostic de bronchiolite chez les moins de 2 ans diminuent de 10%.

En S45, 220 passages aux urgences pour bronchiolite chez les moins de 2 ans ont été relevés dans la région, soit 9,9 % des passages dans cette classe d'âge (+0,2 points par rapport à la semaine précédente). Parmi ces passages, 81 ont été suivis d'une hospitalisation (-10 % par rapport à la semaine précédente), soit un taux d'hospitalisation de 36,8% pour ce diagnostic en S45. Ce taux est comparable à celui de la S44, de 38,1%. Les hospitalisations pour bronchiolite représentent 24% de l'ensemble des hospitalisations dans cette classe d'âge en S45 (25% en S43, Tableau 1).

Actes SOS Médecins

Le nombre d'actes SOS Médecins pour diagnostic de bronchiolite chez les moins de 2 ans est en légère augmentation en S45 avec 27 actes (contre 21 actes en S44), ce qui représente 5,2% de l'activité globale dans cette classe d'âge (soit + 1,5 points par rapport à la S44) (Figure 3).

Données virologiques

D'après les données virologiques du CNR (réseau Hôpitaux France-Sud), la circulation du virus respiratoire syncytial (VRS) reste modérée et relativement stable en Auvergne-Rhône-Alpes, avec 39 cas confirmés virologiquement rapportés en S45 dans la région (vs 39 cas en S44) ; le taux de positivité a légèrement augmenté (3,39% en S45 vs 2,75% en S44).

En communauté, 1 prélèvement sur 19 réalisés est revenu positif à VRS d'après les données virologiques du réseau Sentinelles en S45 (vs 1 positif sur 22 testés en, S44) données à interpréter avec prudence du fait du nombre limité de tests réalisés dans la région.

Figure 2 : Passages aux urgences pour bronchiolite (réseau Oscour®), moins de 2 ans, Auvergne-Rhône-Alpes

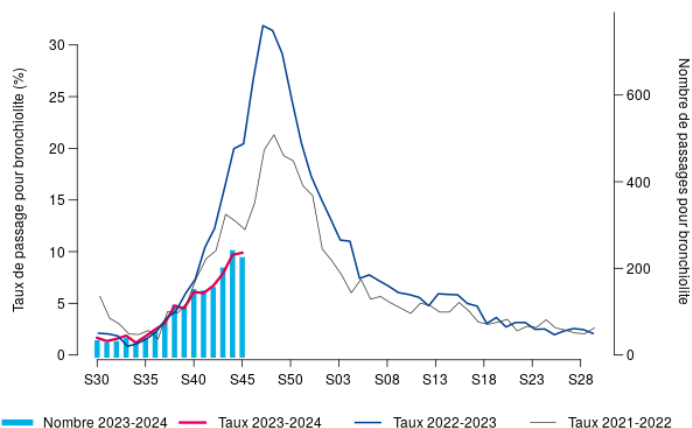
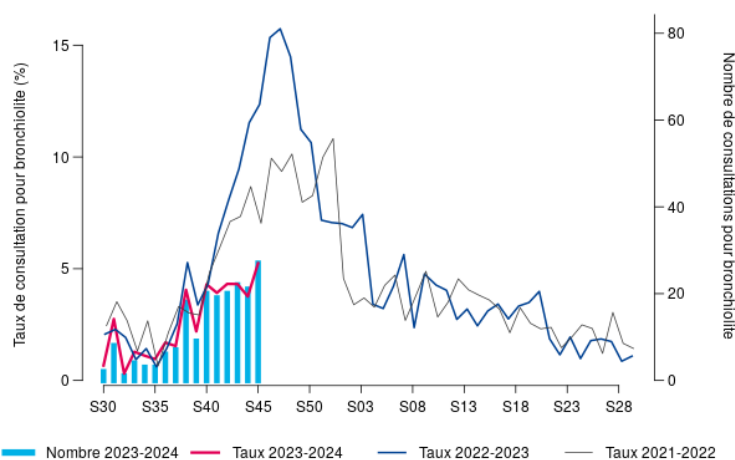


Tableau 1 : Hospitalisations après passage aux urgences pour bronchiolite (réseau Oscour®), moins de 2 ans, Auvergne-Rhône-Alpes

Semaine	Nombre d'hospitalisations pour bronchiolite, moins de 2 ans	Taux de bronchiolite parmi toutes les hospitalisations codées, moins de 2 ans (%)
S44	90	25 %
S45	81	24 %

Figure 3 : Actes SOS Médecins pour bronchiolite, moins de 2 ans, Auvergne-Rhône-Alpes



Pour en savoir plus

Au national :

Surveillance des urgences et des décès SurSaUD® : [cliquez ici](#)
Page de Santé publique France sur la bronchiolite : [cliquez ici](#)

Prévention de la bronchiolite

Comment diminuer le risque de bronchiolite ?

Un document grand public intitulé "Votre enfant et la bronchiolite" est disponible sur le site de Santé publique France : [brochure](#)

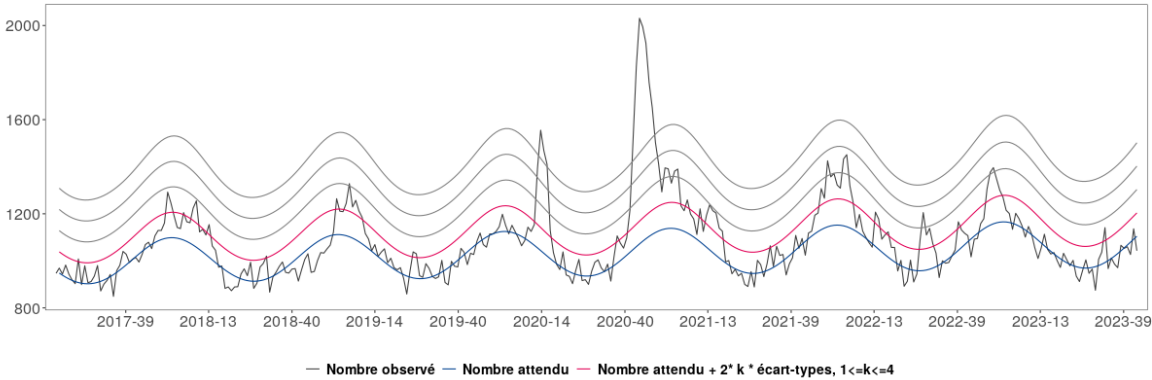
MORTALITE TOUTES CAUSES

Synthèse des données disponibles

En Auvergne-Rhône-Alpes, en S43 (du 23 au 29 octobre), un excès non significatif de mortalité toutes causes confondues est observé. Depuis S43, aucun excès n'est observé pour le moment.

Compte-tenu des délais habituels de transmission des données, les effectifs de mortalité observés pour les 3 semaines précédentes sont encore incomplets. Il convient donc de rester prudent dans l'interprétation de ces observations.

Figure 4 : Nombre hebdomadaire de décès toutes causes tous âges en Auvergne-Rhône-Alpes (Source : Insee)



Consulter les données nationales :

- Surveillance des urgences et des décès SurSaUD® (Oscour, SOS Médecins, Mortalité) : [cliquez ici](#)
- Surveillance de la mortalité : [cliquez ici](#)

Certification électronique des décès : depuis 2007, l'application CertDc permet aux médecins de saisir en ligne un certificat de décès et d'en transmettre quasi immédiatement le volet médical auprès des services en charge de l'analyse des causes de décès (CépiDc-Inserm) et de la veille sanitaire (Santé publique France). Ce dispositif présente plusieurs avantages pour les médecins. [Pour en savoir plus](#). Parution du [Décret n° 2022-284 du 28 février 2022](#) relatif à l'établissement du certificat de décès

Remerciements :

Nous remercions les partenaires qui nous permettent d'exploiter les données pour réaliser cette surveillance :

- Services d'urgences du réseau Oscour®,
- Associations SOS Médecins,
- Services de réanimation,
- le Réseau Sentinelles de l'Inserm,
- Le CNR Virus des infections respiratoires (Laboratoire de Virologie-Institut des Agents Infectieux, HCL)
- Les établissements hébergeant des personnes âgées
- Les mairies et leur service d'état civil
- L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)
- L'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance
- Les équipes de l'ARS ARA notamment celles chargées de la veille sanitaire et de la santé environnementale
- L'Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication (EIRAD)

Directrice de la publication :

Caroline SEMAILLE
Santé publique France

Responsable :
Christine SAURA

Comité de rédaction :
Thomas BENET
Elise BROTTE
Delphine CASAMATTA
Tasnim FAREH
Erica FOUGERE
Manon GOURAUD
Philippe PEPIN
Damien POGNON
Garance TERPANT
Alexandra THABUIS
Emmanuelle VAISSIERE
Jean-Marc YVON

Diffusion :

Cellule régionale Auvergne-Rhône-Alpes

Tél. 04.72.34.31.15

cire-ara@santepubliquefrance.fr

Retrouvez-nous sur :
santepubliquefrance.fr

X : @SantePubliqueFr

Grappe, bronchiolite, gastro-entérite, covid
Les maladies de l'hiver

Comment se transmettent-elles ?

- Les postillons
- Les mains

Comment les éviter ?

- Lavez-vous les mains
- Aérez les pièces
- Portez un masque lorsqu'il y a du monde ou si vous êtes malade
- Vaccin contre la grippe, covid et certaines gastro-entérites

Pour les enfants ou personnes fragiles, si vous êtes malade, il faut voir un médecin. S'il n'est pas disponible, appelez le 15

+ d'infos et traductions sur : www.santepubliquefrance.fr/accessible/virushiver

Contre la bronchiolite, un traitement préventif et des gestes simples.

Un traitement préventif pour les bébés de moins de 1 an existe, parlez-en à un professionnel de santé.
Pour les enfants de moins de 2 ans, je respecte des gestes simples :

- Se laver les mains avant et après chaque change, tétée, repas ou câlin.
- Éviter d'amener son enfant dans les endroits publics confinés.
- Aérer régulièrement l'ensemble du logement.
- Ne pas partager ses biberons, sucettes ou couverts non lavés.
- Porter un masque en cas de rhume, toux ou fièvre.
- Ne pas fumer à côté des bébés et des enfants.

En cas de symptômes, j'appelle d'abord mon médecin. S'il n'est pas disponible, je fais le 15 avant d'aller aux urgences.

Plus d'informations sur www.sante.gouv.fr/bronchiolite